

La justice cathodique: investigation télévisée

Suite aux dérives répétées du journalisme contemporain (Tien An Men, Mur de Berlin, Timisoara, Guerre du Golfe, Somalie,...), les journalistes tentent de justifier leurs pratiques professionnelles par un double discours. Le premier argument puise sa noblesse dans le champ de la morale, de l'éthique et de la déontologie. Le second inscrit la libre information comme condition nécessaire à la démocratie.

Si chacun accepte généralement la liberté de presse comme un indicateur de l'existence de la démocratie, le politologue doit examiner si le discours moral et justificateur des journalistes sur leurs pratiques ne trahit pas une ambivalence de statut. Car même s'ils s'auto-proclament les gardiens de la démocratie au nom des libertés, la réalisation de leurs enquêtes les oblige à transgresser parfois les règles qui fondent la démocratie. Leur discours sur l'éthique masque alors un enjeu de lutte majeur : la définition du rôle des médias de masse dans les sociétés démocratiques. Les nombreuses chartes déontologiques tentent d'imposer un profil professionnel qui distingue la praxis journalistique de la praxis de la justice. Or l'affaire du Watergate investit le journaliste d'enquête d'un réel pouvoir politique qui obligea le Président Nixon à quitter le gouvernement. Cette démission politique fut alors comprise par les journalistes comme une investiture journalistique, comme un sacre légitimant et un modèle à imiter.

La Télévision Suisse Romande n'échappe pas à cette logique de l'enquête journalistique qui se dissimule sous des locutions floues telle que l'opinion publique. Pour comprendre pragmatiquement la construction médiatique des scandales politiques, nous avons tenté une analyse de la rhétorique télévisuelle mise en oeuvre par la TSR pour la couverture de l'affaire Kopp. Nous avons montré que cette praxis dépossède l'institution judiciaire détentrice du pouvoir souverain de la

normalité et réintègre cette dimension dans le discours cathodique nourri alors par une triade de mythes : le mythe du justicier (journaliste = policier), le mythe du monde meilleur (les lendemains chanteront), le mythe de la toute puissance des médias (les médias sauvent le monde).

En imposant sur l'agenda politique l'affaire Kopp, puis en orchestrant un pré-procès cathodique, la Télévision Suisse Romande se substitua au Tribunal autorisé en contournant la présomption d'innocence et en condamnant la Conseillère fédérale. Elle introduisit également dans la triade Juge-Jurés-Accusé, un nouvel acteur, le public.

Nous postulons que le concept de justice cathodique développé dans cette recherche est à comprendre comme une déclinaison du modèle théorique judiciaire qui traverse toutes les productions télévisuelles, des émissions politiques, en passant par les variétés, les téléfilms grand public, les grands reportages, les reality shows, les débats et les news jamais dans la courte histoire de la programmation nous n'avons observé une si forte obsession télévisuelle à s'inspirer de la justice. Une socio-genèse de la profession de journaliste se révèle alors une voie à explorer

pour historiciser ces thématiques télévisuelles à connotations tribunalistiques.

Stéphane Haefliger,
doctorant en sciences politiques

Texte inspiré d'un mémoire de licence écrit en collaboration avec Isabelle Darbellay. Référence: **Élisabeth Kopp et la Télévision Suisse Romande, Pour une analyse de la rhétorique télévisuelle politique, ISP, 594 p. A paraître.**



Mme Kopp sur les marches du Tribunal fédéral après un jugement controversé. Document ASL.